Table des préfets Lanaudière

la démarche
Démarche lanaudoise visant l'amélioration des conditions de vie

La Table des préfets de Lanaudière lance un appel de projets :
plus de 1,8 million pour la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Lanaudière, le 9 novembre 2026. – Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Démarche lanaudoise visant l'amélioration des conditions de vie*, la Table des préfets de Lanaudière est heureuse d'annoncer le lancement d'un nouvel appel de projets pour cinq des MRC du territoire ainsi que des projets régionaux. Les dossiers devront être soumis au plus tard le **18 décembre 2026, à 12 h,** et leur réalisation est prévue à partir du **1er avril 2027**, avec une clôture des activités au plus tard le **31 mars 2029**.

Les sommes attribuées proviennent du **Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)**, dans le cadre de l'Alliance pour la solidarité de Lanaudière, en collaboration avec le **ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale**. Voici la répartition des montants disponibles par territoire :

Sommes disponibles par territoire de MRC*	
MRC de L'Assomption	245 441,82 $
MRC de D'Autray	197 034,52 $
MRC de Joliette	262 047,53 $
MRC de Matawinie	305 696,94 $
MRC de Montcalm	315 711,11 $
Projets régionaux	521 400,28 $
MRC Les Moulins	Les sommes consacrées à ce territoire ont précédemment été engagées lors des appels de projets de 2025 et de 2026.
TOTAL	**1 847 332,20 $**

** Les sommes disponibles pour cet appel de projets représentent la dernière portion de l'enveloppe pour les territoires. Pour plus d'information, vous pouvez consulter la documentation sur le site Internet de la Table des préfets.*

Objectifs de l'appel de projets

L'Alliance pour la solidarité vise à soutenir financièrement des initiatives intervenant à la fois sur les causes et les conséquences de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Les projets soumis devront respecter les **priorités locales** établies par les partenaires de chaque MRC. Dans le cadre de projets régionaux visant plus de 4 de MRC ou des territoires regroupant plus de 50 % de la population lanaudoise, les promoteurs devront s'assurer que les projets répondent à l'une des **priorités régionales**.

Les critères d'admissibilité, les détails de l'appel de projets et les modalités de dépôt sont disponibles sur le site Internet de la **Table des préfets.** Les projets devront également être complémentaires avec les **plans d'action locaux** et les **initiatives des chantiers régionaux** pour garantir la cohérence des interventions.

« Dans un contexte social en transformation, où de nombreuses personnes et familles vivent des difficultés bien réelles, les initiatives qui contribuent à améliorer les conditions de vie et à renforcer la solidarité dans nos communautés sont plus essentielles que jamais. En mobilisant les acteurs de la région et en soutenant des projets ancrés dans les réalités du milieu, La Démarche participe à cet effort collectif pour réduire les inégalités et favoriser le mieux-être de la population lanaudoise. Il est important de poursuivre ce travail ensemble, en misant sur la concertation et sur la capacité de nos communautés à trouver des réponses adaptées à leurs besoins », soutient Isabelle Perreault, présidente de la Table des préfets de Lanaudière.

Documents et dépôt de projet

Les organismes intéressés à soumettre un projet trouveront sur le site Internet de la Table des préfets les documents suivants :

- Le guide d'information;
- Le formulaire de dépôt de projet;
- Le formulaire budgétaire.

Rappelons que les projets doivent être soumis au plus tard le **18 décembre 2026, à 12 h**. Toute demande reçue après cette date sera jugée non admissible.

Pour plus d'information

Pour toute question liée à cet appel de projets ou à la démarche lanaudoise, veuillez contacter : **Madame Sabrina Barbeau**

Responsable des dossiers en développement social

Courriel : sbarbeau@prefetslanaudiere.com

À propos de la Table des préfets

Créée en 1995, la Table des préfets de Lanaudière est une organisation politique chargée de représenter les intérêts de la région auprès des instances gouvernementales et d'assurer le suivi de dossiers structurants, au bénéfice de tous ses citoyens. Elle agit également comme comité d'analyse et de sélection des projets dans le cadre de programmes régionaux, notamment le Fonds régions et ruralité – volet 1, et s'implique sur des enjeux stratégiques touchant le développement économique, social, les infrastructures collectives et la mise en valeur du territoire.

La Table joue un rôle clé dans la défense des priorités régionales, le suivi des initiatives gouvernementales et la réalisation de projets d'envergure régionale, tout en maintenant un lien stratégique avec les organismes socioéconomiques du territoire.

-30-

SOURCE :
Naomie Briand
Conseillère en marketing territorial et communication
Table des préfets de Lanaudière
nbriand@prefetslanaudiere.com
450 499-5213, poste 107

Avec la participation financière de :